



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2020

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 18H15 dans la salle Abbé SEYNTURIER à PELLEAUTIER.

11 adhérents sont présents et 2 adhérents excusés sont absents, une majorité d'adhérents étant présents, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Cette AG concerne de **la première année complète de fonctionnement** puisque le club a débuté ses activités en octobre 2019

1- Rapport moral

- Le président présente le rapport moral
 - il souligne le climat agréable de l'association, l'investissement progressif des adhérents dans le jeu et l'augmentation régulière du nombre d'adhérents,
 - il apprécie que malgré la pandémie du COVID 19, nous ayons maintenu notre activité en respectant les gestes barrières de base.
 - Il formule le souhait que cette dynamique amicale se poursuive.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2-rapport d'activité

- La secrétaire présente le rapport d'activité.

Développement de l'activité

- Nous avons participé régulièrement à la soirée jeu organisée par la **Bibliothèque de PELLEAUTIER**
- Tenue d'un stand lors de l'opération **MANGAP** le 19 octobre 2019 au QUATRO à GAP
- Maintien régulier des relations et du jeu avec un **club d'AIX EN PROVENCE** non affilié FFMJ
- Une rencontre et un après midi de jeu avec le **club de BOULOURIS** dans le VAR en septembre 2019
- Catherine et Florian ont participé le samedi 7 mars 2020 à une **rencontre à LYON**.
- Initiation du **Mahjong à l'école** de la FREYSSINOUSSE avec les CE1 en fin d'année scolaire, interrompue par le covid19.

Prévisions d'activités pour l'année 2020/2021 du 1er/09/20 au 31/08/2021:

- **Poursuivre l'activité** malgré le COVID, tout en respectant les gestes barrières
- Organisation d'une **rencontre interclubs du DAUPHINE** à PELLEAUTIER.
- Une série de 7 cours à donner par Catherine et Philippe est officiellement programmée avec **l'Université du Temps Libre** en novembre et décembre 2020 pour faire découvrir le Mahjong et trouver de nouveaux adhérents
- Participer à d'autres rencontres interclubs et si possible à des **compétitions officielles** pour nos adhérents les plus aguerris.
- **Achat** de nouveaux jeux et de nouvelles tables.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3-Rapport financier

- La trésorière présente le rapport financier.

Chiffes principaux:

Recettes 220 € -

Dépenses : 129,99€

Résultat positif : 90,01 €

Le rapport est adopté à l'unanimité

4-Fonctionnement de l'association

- Cotisations

Le montant des cotisations fixé actuellement à 20 € est maintenu pour la saison 2020-2021.

- Relation avec la FFMJ (fédération française de mah-jong)

- La FFMJ assure notre club en responsabilité civile lors de nos activités ici ou ailleurs.

- **Pour l'année 2020/2021, chaque adhérent devra se licencier** conformément aux statuts de la FFMJ que Vent de Ceüse doit respecter en tant que club affilié.

5-Questions diverses

Quelques échanges ont eu lieu

Plus personne de désirant prendre la parole l'assemblée générale ordinaire est déclarée close à 19H15.
